

Un agrément technique concerne une évaluation favorable d'un produit de construction par un opérateur d'agrément compétent, indépendant et impartial désigné par l'UBAAtc pour une application bien spécifique.

L'agrément technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit :

- identification des propriétés pertinentes du produit en fonction de l'application visée et du mode de pose (ou de mise en œuvre),
- conception du produit,
- fiabilité de la production.

L'agrément technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'agrément technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du produit soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du produit à l'agrément technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAAtc à un opérateur de certification compétent, indépendant et impartial.

L'agrément technique et la certification de la conformité du produit à l'agrément technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

Sauf disposition contraire, l'agrément technique ne traite pas de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires ni de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Opérateurs d'agrément



Buildwise

Kleine Kloosterstraat 23 1932 Sint-Stevens-Woluwe
info@buildwise.be - www.buildwise.be



SECO Belgium

Siège social : Cantersteen 47 1000 Bruxelles
Bureaux : Hermeslaan 9 1831 Diegem
mail@seco.be - www.groupseco.be

Opérateur de certification



BCCA

Siège social : Cantersteen 47 1000 Bruxelles
Bureaux : Hermeslaan 9 1831 Diegem
mail@bccca.be - www.bccca.be



AVANT-PROPOS

Ce document concerne une première version du texte d'agrément.

Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.butgb-ubatc.be).

La version la plus récente de l'agrément technique peut être consultée en scannant le code QR figurant sur la page de garde.

© Les droits de propriété intellectuelle concernant l'agrément technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.



RÉFÉRENCES NORMATIVES ET AUTRES

AGCR-RGAC	2022-06-30	Règlement général d'Agrément et de Certification de l'UBAtc
NIT 280	2022	La toiture plate (Buildwise)
NIT 229	2006	Les toitures vertes (Buildwise)
NIT 239	2010	Fixation mécanique des isolants et étanchéités sur tôles d'acier profilées (Buildwise)
NIT 244	2021	Les ouvrages de raccord des toitures plates : principes généraux (Buildwise)
MOAT 64	2001	UEAtc Technical Guide for the assessment of Roof Waterproofing Systems made of reinforced APP or SBS modified bitumen sheets
Feuille d'Information n°2012/02	UBAtc 2012	L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4
		Les directives d'application du Titulaire d'agrément

1 Description

Cet agrément porte sur un système d'étanchéité pour toiture plate dont le domaine d'application est indiqué dans les fiches de pose (voir Tableau 11) et dans l'annexe A ⁽¹⁾.

Le système se compose des membranes d'étanchéité TB& TOPGUM, TB& TOPGUM FIRE et TB& OPTIGUM qui doivent être utilisées avec les produits auxiliaires décrits dans cet agrément en conformité avec les prescriptions d'exécution reprises dans le § 4.

Les membranes d'étanchéité sont soumises à une certification de produit selon le règlement de certification d'ATG d'application. Cette procédure de certification consiste en un contrôle continu de la production par le fabricant, complété par une surveillance externe régulière effectuée par l'organisme de certification désigné par l'UBA^{tc} asbl.

De plus, l'agrément de l'ensemble du système repose sur l'utilisation des produits auxiliaires pour lesquels l'attestation de la conformité aux critères de prestation ou d'identification donnés au § 2.2 permet de garantir la confiance en leur qualité.

2 Matériaux, composants du système d'étanchéité de toiture

2.1 Membranes d'étanchéités

Tableau 1 – Membranes d'étanchéité

Nom commercial	Description
TB& TOPGUM NT4/250	Membrane à base de bitume modifié plastomère, armée d'un non-tissé de polyester et recouverte en face extérieure de talc/craie/sable.
TB& TOPGUM/250	Membrane à base de bitume modifié plastomère, armée d'un non-tissé de polyester et recouverte en face extérieure d'une protection minérale.
TB& TOPGUM NT3 TB& TOPGUM NT4	Membrane à base de bitume modifié plastomère, armée d'un non-tissé de polyester renforcé de verre et recouverte en face extérieure de talc/craie/sable.
TB& TOPGUM 4500 TB& TOPGUM	Membrane à base de bitume modifié plastomère, armée d'un non-tissé de polyester renforcé de verre et recouverte en face extérieure d'une protection minérale.
TB& TOPGUM FIRE NT4/250	Membrane à base de bitume modifié plastomère, armée d'un non-tissé de polyester et recouverte en face extérieure de talc/craie/sable.
TB&TOPGUM FIRE/250	Membrane à base de bitume modifié plastomère, armée d'un non-tissé de polyester et recouverte en face extérieure d'une protection minérale.
TB& TOPGUM FIRE NT3 TB& TOPGUM FIRE NT4	Membrane à base de bitume modifié plastomère, armée d'un non-tissé de polyester renforcé de verre et recouverte en face extérieure de talc/craie/sable.
TB& TOPGUM FIRE 4500 TB& TOPGUM FIRE	Membrane à base de bitume modifié plastomère, armée d'un non-tissé de polyester renforcé de verre et recouverte en face extérieure d'une protection minérale.
TB& OPTIGUM NT4/250	Membrane à base de bitume modifié plastomère, armée d'un non-tissé de polyester et recouverte en face extérieure de talc/craie/sable.
TB& OPTIGUM/250	Membrane à base de bitume modifié plastomère, armée d'un non-tissé de polyester et recouverte en face extérieure d'une protection minérale.
TB& OPTIGUM NT3 TB& OPTIGUM NT4	Membrane à base de bitume modifié plastomère, armée d'un non-tissé de polyester renforcé de verre et recouverte en face extérieure de talc/craie/sable.
TB& OPTIGUM 4500 TB& OPTIGUM	Membrane à base de bitume modifié plastomère, armée d'un non-tissé de polyester renforcé de verre et recouverte en face extérieure d'une protection minérale.

Ces membranes peuvent être utilisées comme couche supérieure dans les systèmes d'étanchéité prévus dans cet agrément, à condition qu'elles soient utilisées conformément aux prescriptions reprises dans le § 4 et dans la fiche de pose.

⁽¹⁾ : Cette annexe A fait partie intégrante du présent ATG.

2.1.1 Description des membranes

Les membranes d'étanchéité TB& TOPGUM, TB& TOPGUM FIRE et TB& OPTIGUM sont obtenues par enrobage et surfacage d'une armature au moyen d'un liant plastomère.

Les caractéristiques des membranes sont données dans du Tableau 2 au Tableau 4.

Les membranes TB& TOPGUM NT4/250, TB& TOPGUM/250, TB& TOPGUM FIRE NT4/250, TB&TOPGUM FIRE/250, TB& OPTIGUM NT4/250 et TB& OPTIGUM/250 sont disponibles en 1 épaisseur de 4,0 mm.

Les membranes TB& TOPGUM NT, TB& TOPGUM FIRE NT et TB& OPTIGUM NT sont disponibles en 2 épaisseurs de 3,0 mm ou 4,0 mm.

Les membranes TB& TOPGUM 4500, TB& TOPGUM FIRE 4500 et TB& OPTIGUM 4500 sont disponibles en 1 épaisseur de 3,5 mm.

Les membranes TB& TOPGUM, TB&, TOPGUM FIRE et TB& OPTIGUM sont disponibles en 1 épaisseur de 4,0 mm.

Tableau 2 – TB& TOPGUM

Caractéristique d'identification	TB& TOPGUM					
	NT4/250	/250	NT3	NT4	4500	-
Type d'armature	PY250	PY250	PY+V 180	PY+V 180	PY+V 180	PY+V 180
Type de mélange	A					
Membrane						
Épaisseur [mm] ±5 %	4,0	4,0 ⁽¹⁾	3,0	4,0	3,5 ⁽¹⁾	4,0 ⁽¹⁾
Masse surfacique [kg/m ²]	4,00 ± 10 %	5,10 ± 15 %	3,00 ± 10 %	4,00 ± 10 %	4,50 ± 15 %	5,10 ± 15 %
Longueur nominale [m]	≥ 7,43	≥ 7,43	≥ 9,90	≥ 7,43	≥ 7,43	≥ 7,43
Largeur nominale [m]	≥ 0,990	≥ 0,990	≥ 0,990	≥ 0,990	≥ 0,990	≥ 0,990
Finition						
Face supérieure						
Protection minérale	-	X	-	-	X	X
Talc/craie/sable	X	-	X	X	-	-
Face inférieure						
Film thermofusible	X	X	X	X	X	X
Pose en indépendance	-	-	-	-	-	-
Soudée	X	X	X	X	X	X
Collée à froid	-	-	-	-	-	-
Dans le bitume chaud	-	-	-	-	-	-
Fixée mécaniquement (dans le recouvrement)	-	-	-	-	-	-
Monocouche	-	-	-	X	-	X
Multicouche	X	X	X	X	X	X
⁽¹⁾ :	Mesurée sur la lisière					

Tableau 3 – TB& TOPGUM FIRE

Caractéristique d'identification	TB& TOPGUM FIRE					
	NT4/250	/250	NT3	NT4	4500	-
Type d'armature	PY250	PY250	PY+V 180	PY+V 180	PY+V 180	PY+V 180
Type de mélange	B					
Membrane						
Épaisseur [mm] ±5 %	4,0	4,0 ⁽¹⁾	3,0	4,0	3,5 ⁽¹⁾	4,0 ⁽¹⁾
Masse surfacique [kg/m ²]	4,00 ± 10 %	5,10 ± 15 %	3,00 ± 10 %	4,00 ± 10 %	4,50 ± 15 %	5,10 ± 15 %
Longueur nominale [m]	≥ 7,43	≥ 7,43	≥ 9,90	≥ 7,43	≥ 7,43	≥ 7,43
Largeur nominale [m]	≥ 0,990	≥ 0,990	≥ 0,990	≥ 0,990	≥ 0,990	≥ 0,990
Finition						
Face supérieure						
Protection minérale	-	X	-	-	X	X
Talc/craie/sable	X	-	X	X	-	-
Face inférieure						
Film thermofusible	X	X	X	X	X	X
Pose en indépendance						
Soudée	X	X	X	X	X	X
Collée à froid	-	-	-	-	-	-
Dans le bitume chaud	-	-	-	-	-	-
Fixée mécaniquement (dans le recouvrement)	-	-	-	-	-	-
Monocouche						
	-	-	-	X	-	X
Multicouche						
	X	X	X	X	X	X
⁽¹⁾ : Mesurée sur la lisière						

Tableau 4 – TB& OPTIGUM

Caractéristique d'identification	TB& OPTIGUM					
	NT4/250	/250	NT3	NT4	4500	-
Type d'armature	PY250	PY250	PY+V 180	PY+V 180	PY+V 180	PY+V 180
Type de mélange	C					
Membrane						
Épaisseur [mm] ±5 %	4,0	4,0 ⁽¹⁾	3,0	4,0	3,5 ⁽¹⁾	4,0 ⁽¹⁾
Masse surfacique [kg/m ²]	4,00 ± 10 %	5,10 ± 15 %	3,20 ± 10 %	4,30 ± 10 %	4,50 ± 15 %	5,40 ± 15 %
Longueur nominale [m]	≥ 7,43	≥ 7,43	≥ 9,90	≥ 7,43	≥ 7,43	≥ 7,43
Largeur nominale [m]	≥ 0,990	≥ 0,990	≥ 0,990	≥ 0,990	≥ 0,990	≥ 0,990
Finition						
Face supérieure						
Protection minérale	-	X	-	-	X	X
Talc/craie/sable	X	-	X	X	-	-
Face inférieure						
Film thermofusible	X	X	X	X	X	X
Pose en indépendance	-	-	-	-	-	-
Soudée	X	X	X	X	X	X
Collée à froid	-	-	-	-	-	-
Dans le bitume chaud	-	-	-	-	-	-
Fixée mécaniquement (dans le recouvrement)	-	-	-	-	-	-
Monocouche	-	-	-	X	-	X
Multicouche	X	X	X	X	X	X

⁽¹⁾ : Mesurée sur la lisière

Les caractéristiques des éléments entrant dans la composition des membranes TB& TOPGUM, TB& TOPGUM FIRE et TB& OPTIGUM sont données dans le Tableau 5 (armatures) et le Tableau 6 (liants).

Tableau 5 – Armatures

Caractéristique d'identification		PY250	PY+V180
Type		Non-tissé de polyester	Non-tissé de polyester renforcé de verre
Masse surfacique [g/m ²]	±15 %	250	180
Résistance à la traction [N/50 mm]	±20 %		
Longitudinale		850	600
Transversale		650	500
Élongation à la charge maximale [%]	±15 %abs		
Longitudinale		35	35
Transversale		35	35

Tableau 6 – Liants

Caractéristique d'identification		A	B	C
Type		Plastomère	Plastomère	Plastomère
Pénétrabilité à 60 °C [1/10 mm]		≥ 70	≥ 70	≥ 70
Point de ramollissement (B&A) [°C]		≥ 140	≥ 140	≥ 140
Teneur en cendre [%]	±5 %abs	⁽¹⁾	⁽¹⁾	⁽¹⁾
Souplesse à basse température [°C]		≤ ⁽¹⁾	≤ ⁽¹⁾	≤ ⁽¹⁾

⁽¹⁾ : Connue de l'organisme de certification

Les liants utilisés pour la fabrication des membranes TB& TOPGUM, TB& TOPGUM FIRE et TB& OPTIGUM sont composés d'un mélange de bitume et de plastomères ainsi que d'une certaine quantité de charge. Les proportions des liants sont connues par l'organisme de certification et ne sont pas rendues publiques.

2.1.2 Performances des membranes

Les performances des membranes TB& TOPGUM, TB& TOPGUM FIRE et TB& OPTIGUM sont données aux § 5.1, § 5.3 et § 5.5 du Tableau 10.

2.2 Produits auxiliaires

2.2.1 Produits bitumineux auxiliaires

Les sous-couches bitumineuses pour lesquelles la conformité à la PTV 46-002 est certifiée (BENOR) peuvent être utilisées dans le cadre du présent ATG.

Les sous-couches sous certification BENOR sont visibles sur le site www.bcca.be.

Des membranes bitumineuses supérieures peuvent être utilisées comme sous-couches, sous réserve que ces membranes soient reprises dans un agrément technique ATG, et en veillant à ce que ses finitions supérieure et inférieure soient adaptées à l'application prévue.

Une attention particulière sera portée à la compatibilité des produits bitumineux auxiliaires avec les membranes d'étanchéité utilisées.

2.2.2 Sous-couches

Dans le cadre du présent ATG, les sous-couches ci-après décrites ont été soumises à un examen d'agrément et à une certification limitée par un opérateur de certification désigné par l'UBAtc asbl.

Ceci comprend les éléments suivants :

- Le produit a été identifié à l'aide d'essais types initiaux ;
- Le produit est traçable ;
- Le produit est contrôlé par le fabricant et les résultats de ces contrôles sont vérifiés par l'organisme de certification ;
- Chaque année, le produit est soumis à des essais de contrôle externes.

2.2.2.1 TB& BASE P

Les sous-couches TB& BASE P sont obtenues par enrobage et surfacage d'un non-tissé de polyester au moyen d'un liant plastomère.

Tableau 7 – TB& BASE P

Caractéristique d'identification		TB& BASE P	
		3	4
Épaisseur [mm]	±5 %	3,0	4,0
Longueur [m]		≥ 9,90	≥ 9,90
Largeur [m]		≥ 0,990	≥ 0,990
Teneur en matière extractible [g/m ²]		≥ 1.900	≥ 2.100
Stabilité dimensionnelle [%]			
Longitudinale		≤ 0,5	
Résistance à la traction [N/50 mm] -20 %			
Longitudinale		700	
Transversale		450	
Élongation à la charge max. [%]			
	±15 %abs		
Longitudinale		40	
Transversale		45	
Résistance à la déchirure (au clou) [N]			
Longitudinale		≥ 150	
Transversale		≥ 160	
Souplesse à basse température [°C]		≤ -5	
Résistance au fluage à température élevée [°C]		≥ 120	
En indépendance		X	
Soudée		X	
Collée à froid		-	
Dans le bitume chaud		-	
Autocollante		-	
Fixée mécaniquement		X	

2.2.3 Isolant thermique

L'isolant thermique doit faire l'objet d'un agrément technique (ATG) avec certification pour l'application en toiture.

2.2.4 Couches de désolidarisation

Tableau 8 – Couches de désolidarisation

Type	Masse surfacique [g/m ²]
Voile de verre	≥ 50
Non-tissé de polyester	≥ 150

Les couches de désolidarisation font partie du système décrit, mais ne font pas partie du présent agrément et ne sont pas soumises à la certification.

2.2.5 Pare-vapeur

Le choix, l'utilisation et la mise en œuvre des pare-vapeur se réfèrent au paragraphe 6 de la NIT 280.

Les pare-vapeur font partie du système décrit, mais ne font pas partie du présent agrément et ne sont pas soumis à la certification.

3 Fabrication et commercialisation

3.1 Membranes

Les membranes TB& TOPGUM, TB& TOPGUM FIRE EN TB& OPTIGUM sont fabriquées dans une usine connue de l'organisme de certification.

Marquage : les rouleaux de membranes sont pourvus d'une étiquette reprenant le nom du produit, le titulaire de l'Agrément, le logo de la marque ATG et le numéro d'ATG. Le numéro d'article, les dimensions (épaisseur, longueur, largeur) sont également appliqués sur les rouleaux.

Les rouleaux sont conditionnés en palettes sous une housse thermorétractable.

Le code de production est également appliqué sur le rouleau et la palette.

La firme TOONIKO SRL assure la commercialisation des membranes.

3.2 Produits auxiliaires

Les sous-couches TB& BASE P sont fabriquées dans une usine connue de l'organisme de certification.

Les autres produits auxiliaires sont fabriqués pour la firme TOONIKO SRL.

La firme TOONIKO SRL assure la commercialisation des produits auxiliaires.

4 Conception et mise en œuvre

4.1 Conditions hygrothermiques – pare-vapeur

Cf. NIT 280.

4.2 Pose de l'étanchéité

L'étanchéité de toiture est posée conformément à la NIT 280.

En cas de pose en indépendance sous lestage, conformément aux prescriptions de la NIT 280, les pentes de toiture sont de 5 % maximum en cas d'utilisation de gravier et de 10 % en cas d'utilisation de dalles.

Le travail est interrompu par temps humide (pluie, neige, brouillard) et lorsque la température ambiante est inférieure à 0 °C. Le travail peut reprendre à condition que le support soit sec.

La fiche de pose reprend la composition de l'étanchéité de toiture en fonction du type de pose et de la nature du support dépendant ou non des prescriptions feu de l'A.R. du 07/07/1994 et les révisions du 19/12/1997, 04/04/2003, 01/03/2009, 12/07/2012, 07/12/2016 et 20/05/2022.

Le recouvrement des lés est d'au moins 100 mm pour les joints longitudinaux et d'au moins 150 mm pour les joints en about de lé. Cette dernière valeur peut être réduite à 100 mm pour les membranes TB& TOPGUM (FIRE) NT3, TB& TOPGUM (FIRE) NT4, TB& TOPGUM (FIRE) 4500, TB& TOPGUM (FIRE), TB& OPTIGUM NT3, TB& OPTIGUM NT4, TB& OPTIGUM 4500 et TB& OPTIGUM vu que la stabilité dimensionnelle de la membrane est inférieure ou égale à 0,3 %.

La jonction se fait toujours par soudage à la flamme sur toute la largeur du recouvrement, lequel est ensuite soigneusement comprimé.

Pour obtenir une bonne soudure, une petite quantité de bitume doit refluer du recouvrement.

L'utilisation dans une toiture verte extensive est autorisée, moyennant la pose d'une feuille PE (LPDE, épaisseur min. 0,4 mm avec un recouvrement de min. 1 m). Les toitures vertes intensives, pour lesquelles un essai de résistance aux racines selon le NBN EN 13948 est exigé, font l'objet d'un ATG séparé (cf. NIT 229).

4.3 Détails de toiture

En ce qui concerne les joints de dilatation, les relevés, les rives et les chéneaux, il y a lieu de se référer à la NIT 244 et aux prescriptions du titulaire de l'Agrément.

Concernant la sécurité au feu, les détails de toiture doivent être exécutés de manière à ce que les fuites d'air soient évitées.

4.4 Stockage et préparation du chantier

Cf. NIT 280.

4.5 Résistance au vent

La résistance au vent de l'étanchéité est déterminée à partir de la charge au vent prévue. Celle-ci est calculée selon le Feuillet d'Information UBAtc n°2012/02 (UBAtc).

Les valeurs de calcul qui doivent être prises en compte pour le dimensionnement de la résistance au vent sont données dans le Tableau 9.

Tableau 9 – Valeurs de calcul de la résistance au vent (système d'étanchéité)

Application	Système	Valeur de calcul
Pose en indépendance (LL / LLs)	Le lestage sera dimensionné selon le Feuillet d'Information UBAtc n°2012/02 – « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 » (UBAtc)	
Pose en adhérence totale	Soudé (TS / TSs)	3.000 Pa ⁽¹⁾
Pose en semi-indépendance	Soudée (PLs / PSs)	2.000 Pa ⁽¹⁾
Fixation mécanique	Sous-couche fixée mécaniquement sur tôle d'acier profilée, couche finale en adhérence totale (soudée) (MVs)	450 N/fixation ⁽²⁾
Ces valeurs de calcul doivent être comparées aux valeurs de calcul pour l'isolant thermique des toitures (cf. l'ATG de l'isolation). La valeur de calcul la plus basse sera prise en compte.		
⁽¹⁾ : Cette valeur résulte de l'expérience. Une valeur supérieure peut être utilisée sous réserve de réaliser un essai au vent, mais cet essai ne sera pas couvert par le présent agrément. ⁽²⁾ : Les fixations mécaniques répondent aux conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Le diamètre minimum des vis est de 4,8 mm – Les vis sont pourvues d'une pointe autoforante – La valeur d'arrachement statique minimale de la vis est de 1.350 N (tôle d'acier 0,75 mm) – L'épaisseur minimale des plaquettes est de 1,0 mm pour les plaquettes planes et de 0,75 mm pour les plaquettes profilées. – La résistance à la corrosion minimale est de 15 cycles EOTA. 		

Les valeurs obtenues tiennent compte de l'effet de la charge au vent avec une période de retour de 25 ans tel que décrit dans le Feuillet d'Information UBAtc n°2012/02 (UBAtc).

La fiche de pose doit être prise en compte conjointement aux valeurs de calcul.

5 Performances

- Les performances des membranes sont reprises dans les § 5.1 (membranes TB& TOPGUM), § 5.3 (membranes TB& TOPGUM FIRE) et § 5.5 (membranes TB& OPTIGUM) du Tableau 10,

Dans la colonne « UEAtc/UBAtc » sont repris les critères d'acceptation fixés par l'UEAtc et/ou par l'asbl UBAtc. Dans la colonne « Critères évalués » sont repris les critères que le titulaire d'Agrément a lui-même fixés.

Le respect de ces critères est vérifié lors des différents contrôles réalisés et fait partie de la certification produit.

- Les caractéristiques de performance du système d'étanchéité de la toiture sont reprises dans les § 5.2 (membranes TB& TOPGUM), § 5.4 (membranes TB& TOPGUM FIRE) et §5.6 (membranes TB& OPTIGUM) du Tableau 10.

Dans la colonne « UEAtc/UBAtc » sont repris les critères d'acceptation fixés par l'UEAtc et/ou par l'asbl UBAtc. Dans la colonne « Critères évalués » sont repris les critères que le titulaire d'agrément a lui-même fixés.

Tableau 10 – TB& TOPGUM

Caractéristiques	Méthodes d'essai	Critères UEAtc/UBAtc ⁽¹⁾	Critères évalués				Essais évalués ⁽²⁾
			TB& TOPGUM				
			NT4/250 /250	NT3	4500	NT4 -	
5.1 Prestations de la membrane							
Épaisseur [mm]	NBN EN 1849-1	MDV ($\geq 3,0/4,0$ ⁽³⁾) ± 5 %	4,0 ⁽⁴⁾	3,0	3,5 ⁽⁴⁾	4,0 ⁽⁴⁾	X
Stabilité dimensionnelle [%]	NBN EN 1107-1						
Longitudinale		$\leq 0,5/0,3$ ⁽³⁾	$\leq 0,5$		$\leq 0,3$		X
Étanchéité à l'eau	NBN EN 1928	Étanche à 10 kPa	Étanche à 10 kPa				X
Résistance à la traction [N/50 mm]	NBN EN 12311-1						
Longitudinale		MDV ± 20 %	1.250		750		X
Transversale		MDV ± 20 %	1.200		650		X
Élongation à la charge maximale [%]	NBN EN 12311-1						
Longitudinale		MDV ± 15 %abs	50		50		X
Transversale		MDV ± 15 %abs	50		50		X
Résistance à la déchirure (au clou) [N]	NBN EN 12310-1						
Longitudinale		$\geq 50/150$ ⁽³⁾	≥ 250		≥ 160		X
Transversale		$\geq 50/150$ ⁽³⁾	≥ 260		≥ 180		X
Souplesse à basse température [°C]	NBN EN 1109						
Initiale		≤ -5			≤ -20		X
Après 28 jours à 80 °C		\leq MLV			≤ -15		X
Après 6 mois à 70 °C	(NBN EN 1296)	≤ 0 et $\Delta \leq 15$ °C			≤ -15 et $\Delta \leq 15$ °C		X
Résistance au fluage à température élevée [°C]	NBN EN 1110						
Initiale		≥ 120			≥ 140		X
Après 6 mois à 70 °C	(NBN EN 1296)	≥ 110			≥ 130		X
Adhérence de la protection minérale [%]	NBN EN 12039	$\Delta \leq 30$ %			15 ± 15 %abs ⁽⁵⁾		X

Tableau 10 (suite 1) – TB& TOPGUM

Caractéristiques	Méthodes d'essai	Critères UEAtc/UBAtc ⁽¹⁾	Critères évalués				Essais évalués ⁽²⁾
			TB& TOPGUM				
			NT4/250 /250	NT3	4500	NT4 -	
5.2 Prestations du système							
5.2.1 Système de toiture							
Poinçonnement statique [classe L]	NBN EN 12730						
Sur EPS 100	Méthode A	≥ MLV / ≥ L15 ⁽³⁾		≥ L20		X	
Sur béton	Méthode B	≥ MLV / ≥ L15 ⁽³⁾		≥ L20		X	
Résistance au choc [mm]	NBN EN12691						
Sur aluminium	Méthode A	≥ MLV		≥ 1.000		X	
Sur EPS 150	Méthode B	≥ MLV		≥ 1.000		X	
5.2.2 Joints de recouvrement							
Résistance au pelage des joints [N/50 mm]	NBN EN 12316-1						
Initiale		≥ 40		≥ 40		X	
Après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %		≥ 25 et Δ ≤ 50 %		X	
Résistance au cisaillement des joints [N/50 mm]	NBN EN 12317-1						
Initiale		≥ 500 ⁽⁶⁾		≥ 500 ⁽⁶⁾		X	
Après 28 jours à 80 °C		≥ 500 ⁽⁶⁾		≥ 500 ⁽⁶⁾		X	
⁽¹⁾ : MDV = Manufacturer's Declared Value / MLV = Manufacturer's Limiting Value ⁽²⁾ : X = évalué et conforme aux critères du titulaire de l'Agrément / = non pertinent ⁽³⁾ : Multicouche / monocouche ⁽⁴⁾ : Mesurée sur la lisière pour les membranes avec protection minérale ⁽⁵⁾ : Uniquement pour les membranes avec protection minérale ⁽⁶⁾ : Ou rupture hors joint							

Tableau 10 (suite 2) – TB& TOPGUM FIRE

Caractéristiques	Méthodes d'essai	Critères UEAtc/UBAtc ⁽¹⁾	Critères évalués				Essais évalués ⁽²⁾
			TB& TOPGUM FIRE				
			NT4/250 /250	NT3	4500	NT4 -	
5.3 Prestations de la membrane							
Épaisseur [mm]	NBN EN 1849-1	MDV ($\geq 3,0/4,0$ ⁽³⁾) ± 5 %	4,0 ⁽⁴⁾	3,0	3,5 ⁽⁴⁾	4,0 ⁽⁴⁾	X
Stabilité dimensionnelle [%]	NBN EN 1107-1						
Longitudinale		$\leq 0,5/0,3$ ⁽³⁾	$\leq 0,5$		$\leq 0,3$		X
Étanchéité à l'eau	NBN EN 1928	Étanche à 10 kPa	Étanche à 10 kPa				X
Résistance à la traction [N/50 mm]	NBN EN 12311-1						
Longitudinale		MDV ± 20 %	1.250		750		X
Transversale		MDV ± 20 %	1.200		650		X
Élongation à la charge maximale [%]	NBN EN 12311-1						
Longitudinale		MDV ± 15 %abs	50		50		X
Transversale		MDV ± 15 %abs	50		50		X
Résistance à la déchirure (au clou) [N]	NBN EN 12310-1						
Longitudinale		$\geq 50/150$ ⁽³⁾	≥ 250		≥ 160		X
Transversale		$\geq 50/150$ ⁽³⁾	≥ 260		≥ 180		X
Souplesse à basse température [°C]	NBN EN 1109						
Initiale		≤ -5			≤ -15		X
Après 28 jours à 80 °C		\leq MLV			≤ -5		X
Après 6 mois à 70 °C	(NBN EN 1296)	≤ 0 et $\Delta \leq 15$ °C			≤ 0 en $\Delta \leq 15$ °C		X
Résistance au fluage à température élevée [°C]	NBN EN 1110						
Initiale		≥ 120			≥ 140		X
Après 6 mois à 70 °C	(NBN EN 1296)	≥ 110			≥ 130		X
Adhérence de la protection minérale [%]	NBN EN 12039	$\Delta \leq 30$ %	15 ± 15 %abs ⁽⁵⁾				X

Tableau 10 (suite 3) – TB& TOPGUM FIRE

Caractéristiques	Méthodes d'essai	Critères UEAtc/UBAtc ⁽¹⁾	Critères évalués	Essais évalués ⁽²⁾
			TB& TOPGUM FIRE	
5.4 Prestations du système				
5.4.1 Système de toiture				
Poinçonnement statique [classe L]	NBN EN 12730			
Sur EPS 100	Méthode A	≥ MLV / ≥ L15 ⁽³⁾	≥ L20	X
Sur béton	Méthode B	≥ MLV / ≥ L15 ⁽³⁾	≥ L20	X
Résistance au choc [mm]	NBN EN12691			
Sur aluminium	Méthode A	≥ MLV	≥ 1.000	X
Sur EPS 150	Méthode B	≥ MLV	≥ 1.000	X
5.4.2 Joints de recouvrement				
Résistance au pelage des joints [N/50 mm]	NBN EN 12316-1			
Initiale		≥ 40	≥ 40	X
Après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %	X
Résistance au cisaillement des joints [N/50 mm]	NBN EN 12317-1			
Initiale		≥ 500 ⁽⁶⁾	≥ 500 ⁽⁶⁾	X
Après 28 jours à 80 °C		≥ 500 ⁽⁶⁾	≥ 500 ⁽⁶⁾	X
⁽¹⁾ : MDV = Manufacturer's Declared Value / MLV = Manufacturer's Limiting Value ⁽²⁾ : X = évalué et conforme aux critères du titulaire de l'Agrément / = non pertinent ⁽³⁾ : Multicouche / monocouche ⁽⁴⁾ : Mesurée sur la lisière pour les membranes avec protection minérale ⁽⁵⁾ : Uniquement pour les membranes avec protection minérale ⁽⁶⁾ : Ou rupture hors joint				

Tableau 10 (suite 4) – TB& OPTIGUM

Caractéristiques	Méthodes d'essai	Critères UEAtc/UBAtc ⁽¹⁾	Critères évalués				Essais évalués ⁽²⁾
			TB& OPTIGUM				
			NT4/250 /250	NT3	4500	NT4 -	
5.5 Prestations de la membrane							
Épaisseur [mm]	NBN EN 1849-1	MDV ($\geq 3,0/4,0$ ⁽³⁾) ± 5 %	4,0 ⁽⁴⁾	3,0	3,5 ⁽⁴⁾	4,0 ⁽⁴⁾	X
Stabilité dimensionnelle [%]	NBN EN 1107-1						
Longitudinale		$\leq 0,5/0,3$ ⁽³⁾	$\leq 0,5$		$\leq 0,3$		X
Étanchéité à l'eau	NBN EN 1928	Étanche à 10 kPa	Étanche à 10 kPa				X
Résistance à la traction [N/50 mm]	NBN EN 12311-1						
Longitudinale		MDV ± 20 %	1.250		750		X
Transversale		MDV ± 20 %	1.200		650		X
Élongation à la charge maximale [%]	NBN EN 12311-1						
Longitudinale		MDV ± 15 %abs	50		50		X
Transversale		MDV ± 15 %abs	50		50		X
Résistance à la déchirure (au clou) [N]	NBN EN 12310-1						
Longitudinale		$\geq 50/150$ ⁽³⁾	≥ 250		≥ 160		X
Transversale		$\geq 50/150$ ⁽³⁾	≥ 260		≥ 180		X
Souplesse à basse température [°C]	NBN EN 1109						
Initiale		≤ -5			≤ -15		X
Après 28 jours à 80 °C		\leq MLV			≤ -5		X
Après 6 mois à 70 °C	(NBN EN 1296)	≤ 0 et $\Delta \leq 15$ °C			≤ -5 en $\Delta \leq 15$ °C		X
Résistance au fluage à température élevée [°C]	NBN EN 1110						
Initiale		≥ 120			≥ 120		X
Après 6 mois à 70 °C	(NBN EN 1296)	≥ 110			≥ 120		X
Adhérence de la protection minérale [%]	NBN EN 12039	$\Delta \leq 30$ %	15 ± 15 %abs ⁽⁵⁾				X

Tableau 10 (suite 5) – TB& OPTIGUM

Caractéristiques	Méthodes d'essai	Critères UEAtc/UBAtc ⁽¹⁾	Critères évalués	Essais évalués ⁽²⁾
			TB& OPTIGUM	
5.6 Prestations du système				
5.6.1 Système de toiture				
Poinçonnement statique [classe L]	NBN EN 12730			
Sur EPS 100	Méthode A	≥ MLV / ≥ L15 ⁽³⁾	≥ L20	X
Sur béton	Méthode B	≥ MLV / ≥ L15 ⁽³⁾	≥ L20	X
Résistance au choc [mm]	NBN EN12691			
Sur aluminium	Méthode A	≥ MLV	≥ 1.000	X
Sur EPS 150	Méthode B	≥ MLV	≥ 1.000	X
5.6.2 Joints de recouvrement				
Résistance au pelage des joints [N/50 mm]	NBN EN 12316-1			
Initiale		≥ 40	≥ 40	X
Après 28 jours à 80 °C		≥ 25 et Δ ≤ 50 %	≥ 25 et Δ ≤ 50 %	X
Résistance au cisaillement des joints [N/50 mm]	NBN EN 12317-1			
Initiale		≥ 500 ⁽⁶⁾	≥ 500 ⁽⁶⁾	X
Après 28 jours à 80 °C		≥ 500 ⁽⁶⁾	≥ 500 ⁽⁶⁾	X
⁽¹⁾ : MDV = Manufacturer's Declared Value / MLV = Manufacturer's Limiting Value ⁽²⁾ : X = évalué et conforme aux critères du titulaire de l'Agrément / = non pertinent ⁽³⁾ : Multicouche / monocouche ⁽⁴⁾ : Mesurée sur la lisière pour les membranes avec protection minérale ⁽⁵⁾ : Uniquement pour les membranes avec protection minérale ⁽⁶⁾ : Ou rupture hors joint				

Tableau 10 (suite 6) – TB& TOPGUM, TB& TOPGUM FIRE, TB& OPTIGUM

Caractéristiques	Méthodes d'essai	Essais évalués
5.6.3 Essais au vent (pour les valeurs de calcul, voir le Tableau 9, § 4.5)		
Pas d'essai effectué.		
5.6.4 Résistance chimique		
La membrane résiste à l'action de la majorité des produits, mais pas à certaines substances telles que : l'essence, le pétrole, le benzène, les solvants organiques, les graisses, les huiles, les goudrons, les détergents et produits d'oxydation concentrés et à haute température. En cas de doute, l'avis du titulaire de l'Agrément ou de son représentant sera demandé.		

6 Directives d'utilisation

6.1 Accessibilité

Seuls les revêtements d'étanchéité pourvus d'un dallage ou d'un revêtement équivalent sont accessibles. L'accès aux autres revêtements est permis exclusivement à des fins d'entretien.

6.2 Entretien

L'entretien de l'étanchéité de toiture et de sa protection sera effectué annuellement avant et après l'hiver. Il porte sur les points tels que mentionnés dans la NBN B46-001 ou ceux mentionnés dans la NIT 280.

6.3 Réparation

Les réparations d'un revêtement d'étanchéité de toiture ou de sa protection seront réalisées au moyen des mêmes matériaux que ceux qui ont été utilisés. Les réparations seront effectuées avec soin et conformément aux prescriptions du titulaire de l'Agrément.

Fiche de pose des membranes TB& TOPGUM, TB& TOPGUM FIRE, TB& OPTIGUM

Les fiches de pose ci-dessous apportent un complément d'explication au Tableau 2, Tableau 3 et Tableau 4 et mentionnent les types de membranes et leurs techniques de pose en fonction du support, conformément aux exigences incendie, telles que prévues par l'A.R. du 07/07/1994 et les révisions du 19/12/1997, 04/04/2003, 01/03/2009, 12/07/2012, 07/12/2016 et 20/05/2022. Les codes ont été repris de la NIT 280.

Pour les poses signalées par un **symbole de couleur**, l'annexe A mentionne de façon détaillée les systèmes de toiture répondant aux exigences incendie telles que décrites précédemment.

Symboles et noms du produit :	Symbole utilisé :
◆ = TB& TOPGUM NT4/250, TB& TOPGUM/250, TB& OPTIGUM NT4/250, TB& OPTIGUM/250	O = L'application n'est pas prévue dans le cadre du présent agrément
■ = TB& TOPGUM NT3, TB& TOPGUM NT4, TB& TOPGUM 4500, TB& TOPGUM, TB& OPTIGUM NT3, TB& OPTIGUM NT4, TB& OPTIGUM 4500, TB& OPTIGUM	
★ = TB& TOPGUM FIRE NT4/250, TB& TOPGUM FIRE/250	
● = TB& TOPGUM FIRE NT3, TB& TOPGUM FIRE NT4, TB& TOPGUM FIRE 4500, TB& TOPGUM FIRE	
Possibilités de pose : voir Tableau 11 + prescriptions des NIT 280.	

Tableau 11 – Fiche de pose

Système de pose	A.R.	Protection lourde (ballast, dalles, ...)	Sous-couche	Support												
				PU	PF	EPS non revêtu	EPS revêtu	CG non revêtu	CG revêtu	MW, EPB	Ancienne étanchéité	Béton et béton de pente léger	Béton cellulaire	Multiplex, fibrociment, panneau de particules	Panneau en fibres de bois liées au ciment	Plancher bois
				(a)	(a)		(a)		(a)	(b)	(c)	(d)	(d)(e)	(e)		
Pose en indépendance ⁽¹⁾																
Monocouche (LL) ⁽²⁾	d'application	Sans	(couche de désolidarisation)	Non autorisée												
		Avec		■/●	■/●	■/●	■/●	○	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●
	pas d'application	Sans		Non autorisée												
		Avec		■/●	■/●	■/●	■/●	○	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●
Couche finale soudée Multicouche (LLs)	d'application	Sans	(couche de désolidarisation) + TB& BASE P3 ⁽³⁾	Non autorisée												
		Avec		◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	○	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●
	pas d'application	Sans		Non autorisée												
		Avec		◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	○	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●

Tableau 11 (suite 1) – Fiche de pose

Système de pose	A.R.	Protection lourde (ballast, dalles, ...)	Sous-couche	Support												
				PU	PF	EPS non revêtu	EPS revêtu	CG non revêtu	CG revêtu	MW, EPB	Ancienne étanchéité	Béton et béton de pente léger	Béton cellulaire	Multiplex, fibrociment, panneau de particules	Panneau en fibres de bois liées au ciment	Plancher bois
				(a)			(a)	(f)	(a)	(b)	(c)	(d)	(d)(e)	(e)		
Pose en adhérence totale																
Couche finale soudée Monocouche (TS) ⁽²⁾	d'application	Sans	(verniss d'adhérence)	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
		Avec		o	o	o	o	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	o	o
	pas d'application	Sans		o	o	o	o	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	o	o
		Avec		o	o	o	o	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	■/●	o	o
Couche finale soudée Multicouche (TSs)	d'application	Sans	(verniss d'adhérence) + TB& BASE P3 ⁽³⁾	o	o	o	o	o	o	★/●	o	o	o	o	o	o
		Avec		o	o	o	o	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	o	o
	pas d'application	Sans		o	o	o	o	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	o	o
		Avec		o	o	o	o	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	o	o
Pose en semi-indépendance																
Couche finale soudée Monocouche (PLs) ⁽²⁾	d'application	Sans	(verniss d'adhérence) + VP 40/15	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
		Avec		■/●	o	o	■/●	o	o	o	■/●	■/●	■/●	■/●	o	o
	pas d'application	Sans		■/●	o	o	■/●	o	o	o	■/●	■/●	■/●	■/●	o	o
		Avec		■/●	o	o	■/●	o	o	o	■/●	■/●	■/●	■/●	o	o
Couche finale soudée Multicouche (PSs)	d'application	Sans	(verniss d'adhérence) + VP 40/15 + TB& BASE P3 ⁽⁴⁾	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o	o
		Avec		◆/■/★/●	o	o	◆/■/★/●	o	o	o	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	o	o
	pas d'application	Sans		◆/■/★/●	o	o	◆/■/★/●	o	o	o	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	o	o
		Avec		◆/■/★/●	o	o	◆/■/★/●	o	o	o	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	◆/■/★/●	o	o

Tableau 11 (suite 2) – Fiche de pose

Système de pose	A.R.	Protection lourde (ballast, dalles, ...)	Sous-couche	Support													
				Tôle d'acier profilée +								Béton et béton de pente léger	Béton cellulaire	Multiplex, fibrociment, panneau de particules	Panneau en fibres de bois liées au ciment	Plancher bois	
				PU	PF	EPS non revêtu	EPS revêtu	CG non revêtu	CG revêtu	MW, EPB	Ancienne étanchéité						
Sous-couche fixée mécaniquement, couche finale en adhérence totale (g)																	
Couche finale soudée Multicouche (MVs)	d'application	Sans	TB& BASE P3 vissée ⁽⁵⁾	★/●	○	○	○	○	○	○	★/●	○	○	○	○	○	
		Avec		◆/■/★/●	○	◆/■/★/●	◆/■/★/●	○	○	◆/■/★/●	◆/■/★/●	○	○	○	○	○	
	pas d'application	Sans		◆/■/★/●	○	◆/■/★/●	◆/■/★/●	○	○	○	○	◆/■/★/●	◆/■/★/●	○	○	○	○
		Avec		◆/■/★/●	○	◆/■/★/●	◆/■/★/●	○	○	○	○	◆/■/★/●	◆/■/★/●	○	○	○	○
<p>(1) : La protection lourde doit également garantir la résistance au vent du système d'étanchéité (voir § 4.5)</p> <p>(2) : La membrane a une épaisseur d'au moins 4,0 mm</p> <p>(3) : Les sous-couches TB& BASE P3 peuvent être remplacées par les sous-couches TB& BASE P4 ou des sous-couches certifiées BENOR V3, V4, P3, P4, V3-PB, V4-PB, P3-PB, P4-PB, V3-APP, V4-APP, P3-APP, P4-APP, V3-SBS, V4-SBS, P3-SBS ou P4-SBS</p> <p>(4) : Les sous-couches VP40/15+TB& BASE P3 peuvent être remplacées par les sous-couches VP40/15+TB& BASE P4 ou des sous-couches certifiées BENOR VP40/15+V3, V4, P3, P4, V3-PB, V4-PB, P3-PB, P4-PB, V3-APP, V4-APP, P3-APP, P4-APP, V3-SBS, V4-SBS, P3-SBS ou P4-SBS ou des sous-couches soudables certifiées BENOR avec répartition de vapeur</p> <p>(5) : Les sous-couches TB& BASE P3 peuvent être remplacées par les sous-couches TB& BASE P4 ou des sous-couches certifiées BENOR P3, P4, EP2, P3-PB, P4-PB, EP2-PB, P3-APP, P4-APP, EP2-APP, P3-SBS, P4-SBS ou EP2-SBS</p> <p>(a) : PU/PF/EPS/CG : l'isolant est toujours protégé par un parement adapté</p> <p>(b) : MW/EPB : l'isolant est recouvert d'un revêtement soudable si nécessaire</p> <p>(c) : Ancienne étanchéité : il convient d'effectuer un examen de compatibilité</p> <p>(d) : Béton/béton cellulaire : le béton doit être propre et sec</p> <p>(e) : Béton cellulaire/bois : des bandes indépendantes sont posées sur les joints (hormis en cas de pose en indépendance)</p> <p>(f) : CG non revêtu : la première couche en adhérence totale est posée en application collée à l'aide de bitume chaud sur le CG ; ou en application soudée, collée à froid ou autocollante sur le glaci de bitume refroidi appliqué sur le CG</p> <p>(g) : Le nombre de fixations mécaniques à prévoir est déterminé par une étude au vent dans laquelle les valeurs d'arrachement des fixations seront prises en compte.</p>																	

CONDITIONS POUR L'UTILISATION ET LE MAINTIEN DE L'ATG

- A.** Le présent agrément technique se rapporte exclusivement aux produits de construction dont il est fait mention dans la page de garde de ce document.
- B.** Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBATc, de son logo, de la marque ATG, de l'agrément technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produits non conformes à l'agrément technique ni pour des produits (ainsi que ses propriétés ou caractéristiques) ne faisant pas l'objet de l'agrément technique.
- C.** L'agrément technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du produit. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du produit, tel que décrit dans l'agrément technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- D.** Seuls le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, peuvent revendiquer les droits inhérents à l'agrément technique.
- E.** Les références à cet agrément technique devront être assorties du numéro d'identification ATG 3333 et du délai de validité.
- F.** Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, sont tenus de respecter les résultats d'examen repris dans l'agrément technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBATc ou l'opérateur de certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le titulaire d'agrément [ou le distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de sa propre initiative.
- G.** Les informations mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le titulaire d'agrément, le distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du produit, traité dans l'agrément technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'agrément technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'agrément technique.
- H.** L'UBATc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers résultant du non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou du distributeur, des dispositions du présent document.
- I.** L'agrément technique reste valable, à condition que les produits, leur fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :
- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet agrément technique;
 - soient soumis au contrôle continu de l'opérateur de certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.
- Si ces conditions ne sont plus respectées, l'agrément technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBATc.
- J.** Le titulaire d'agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBATc, à l'opérateur d'agrément et à l'opérateur de certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBATc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'agrément technique.

Cet agrément technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'opérateur d'agrément, SECO/Buildwise, et sur base de l'avis favorable du groupe spécialisé "Toitures", accordé le 10 juillet 2024. Par ailleurs, l'opérateur de certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 24 janvier 2025.

Pour l' UBAtc , garante de la validité du processus d'agrément	 Eric Winnepenninckx Directeur	 Frederic De Meyer Directeur
Pour les opérateurs		
Buildwise	 Olivier Vandoooren Directeur	
SECO Belgium	 Bernard Heiderscheidt Directeur	
BCCA	 Olivier Delbrouck Directeur	

BUTgb vzw - UBAtc asbl

Belgische Unie voor de technische goedkeuring in de bouw vzw

Union belge pour l'Agrément technique de la construction asbl

Siège social et bureaux :

Kleine Kloosterstraat 23
1932 Sint-Stevens-Woluwe

Tél. : +32 (0)2 716 44 12
info@butgb-ubatc.be
www.butgb-ubatc.be

TVA : BE 0820.344.539
RPM Bruxelles

L'UBAtc asbl est notifiée par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011.

L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de :





ANNEXES

ANNEXE A ⁽¹⁾

Résistance à un feu extérieur des systèmes de toiture repris dans l'Agrément Technique ATG

Index 0 : le 24 janvier 2025 ⁽²⁾

Conformément à l'Arrêté Royal (A.R.) du 07/07/1994 et les révisions du 19/12/1997, 04/04/2003, 01/03/2009, 12/07/2012, 07/12/2016 et 20/05/2022, les bâtiments sont divisés en 2 catégories :

1. Les bâtiments pour lesquels les A.R. ne sont pas d'application, à savoir :
 - Les bâtiments ayant au maximum deux niveaux et une superficie totale inférieure ou égale à 100 m²,
 - Les maisons unifamiliales.
2. Les bâtiments pour lesquels les A.R. sont d'application :

Les systèmes de toiture repris dans le présent Agrément Technique ATG doivent :

- Soit offrir une résistance à un feu extérieur de classe B_{ROOF}(t1) selon la classification en vigueur ⁽³⁾.

Dans ce cas, le Tableau 1 donne un aperçu du domaine d'application des systèmes repris dans le présent Agrément Technique ATG.

- Soit être recouverts d'une protection lourde (p.ex. ballast, dalles, ...), conformément à la décision de la Commission Européenne du 06/09/2000 (relative à la mise en œuvre de la directive 89/106/CEE du Conseil en ce qui concerne la performance des couvertures de toiture exposées à un incendie extérieur) qui permet de considérer que cette protection lourde répond aux exigences des A.R. concernant le comportement au feu.

Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de procéder à des essais pour déterminer la résistance à un feu extérieur des systèmes de toitures concernés repris dans le présent Agrément Technique.

Nota 1 : par « ballast », on entend du « gravier répandu en vrac d'une épaisseur d'au moins 50 mm ou une masse d'au moins 80 kg/m² (granulométrie maximale de l'agrégat : 32 mm ; minimale : 4 mm) ».

Nota 2 : par « dalles », on entend des « dalles minérales d'au moins 40 mm d'épaisseur ».

⁽¹⁾ : Cette annexe est partie intégrante de l'agrément technique auquel elle se réfère.

⁽²⁾ : L'index de la version à jour de l'Annexe A peut être contrôlé sur le site de l'asbl UBAtc, www.butgb-ubatc.be

⁽³⁾ : Cf. la Décision 2001/671/EG de la Commission.

Tableau 1 – Domaine d'application des systèmes ayant une résistance à un feu extérieur de classe B_{ROOF}(t1) selon la classification en vigueur ⁽³⁾

TB& TOPGUM FIRE NT4/250, TB& TOPGUM FIRE/250, TB& TOPGUM FIRE NT3, TB& TOPGUM FIRE NT4, TB& TOPGUM FIRE 4500, TB& TOPGUM FIRE						
Application		En adhérence totale soudée				
		Multicouche TSs				
Épaisseur		3,0 mm / 3,5 mm / 4,0 mm				
Pente		< 20° (36 %)				
Composants	Caractéristiques					
Membrane	Couleur		Non pertinent			
	Finition	Face supérieure	Nue / protection minérale			
		Face inférieure	Film thermofusible			
	Armature		PY250 / PY+V180			
	Mode de fixation		Soudée			
Colle de la membrane	Type		Sans objet pour le domaine d'application concerné			
	Quantité appliquée					
Sous-couche	Type		TB& BASE P			
	Réaction au feu		Euroclasse F			
	Épaisseur		≤ 4,0 mm			
	Mode de fixation		Soudée			
Isolation	Type		MW	MW		
	Réaction au feu		Euroclasse A1 à A2	Euroclasse A1 à A2		
	Épaisseur		≥ 50 mm	≥ 100 mm		
	Compressibilité		-	-		
	Finition	Face supérieure	Voile de verre minéralisé		Voile de verre minéralisé	
		Face inférieure	Nue		Nue	
	Mode de fixation		Fixée mécaniquement		Collée	
Colle de l'isolant	Type		Sans objet		Toute colle reprise dans l'ATG de l'isolant appliqué	
	Quantité appliquée					
Pare-vapeur	Type		Sans	Tout type (selon NBN EN 13970, NBN EN 13984)		
	Réaction au feu			Euroclasse A1 à F ou non évaluée		
	Épaisseur			Toute épaisseur		
	Mode de fixation			Tout mode		
Structure sous-jacente			Tout/tous autre(s) matériau(x), y compris tout système d'étanchéité de toiture bitumineux ou synthétique existant		Tout support bois, tout support non-combustible avec des ouvertures inférieures à 5 mm	

Tableau 1 (suite 1) – Domaine d'application des systèmes ayant une résistance à un feu extérieur de classe B_{ROOF}(t1) selon la classification en vigueur ⁽³⁾

TB& TOPGUM FIRE NT4/250, TB& TOPGUM FIRE/250, TB& TOPGUM FIRE NT3, TB& TOPGUM FIRE NT4, TB& TOPGUM FIRE 4500, TB& TOPGUM FIRE						
Application		Sous-couche fixée mécaniquement, couche finale en adhérence totale soudée				
		Multicouche MVs				
Épaisseur		3,0 mm / 3,5 mm / 4,0 mm				
Pente		< 20° (36 %)				
Composants	Caractéristiques					
Membrane	Couleur		Non pertinent			
	Finition	Face supérieure	Nue / protection minérale			
		Face inférieure	Film thermofusible			
	Armature		PY250 / PY+V180			
	Mode de fixation		Soudée			
Colle de la membrane	Type		Sans objet pour le domaine d'application concerné			
	Quantité appliquée					
Sous-couche	Type		TB& BASE P			
	Réaction au feu		Euroclasse F			
	Épaisseur		≤ 4,0 mm			
	Mode de fixation		Fixée mécaniquement			
Isolation	Type		PU	PU		
	Réaction au feu		Euroclasse A1 à F ou non évaluée	Euroclasse A1 à F ou non évaluée		
	Épaisseur		≥ 50 mm	≥ 50 mm		
	Compressibilité		-	-		
	Finition	Face supérieure	Aluminium, Complexe aluminium multicouche	Aluminium, Complexe aluminium multicouche		
		Face inférieure	Aluminium, Complexe aluminium multicouche	Aluminium, Complexe aluminium multicouche		
	Mode de fixation		Fixé mécaniquement	Collé		
Colle de l'isolant	Type		Sans objet		Colle polyuréthane (PU)	
	Quantité appliquée				≤ 200 g/m ²	
Pare-vapeur	Type		Sans	Tout type (selon NBN EN 13970, NBN EN 13984)	Sans	Tout type (selon NBN EN 13970, NBN EN 13984)
	Réaction au feu			Euroclasse A1 à F ou non évaluée		Euroclasse A1 à F ou non évaluée
	Épaisseur			Toute épaisseur		Toute épaisseur
	Mode de fixation			Tout mode		Tout mode
Structure sous-jacente		Tout/tous autre(s) matériau(x), y compris tout système d'étanchéité de toiture bitumineux ou synthétique existant (sur tôle d'acier profilée)				

Tableau 1 (suite 2) – Domaine d'application des systèmes ayant une résistance à un feu extérieur de classe B_{ROOF}(t1) selon la classification en vigueur ⁽³⁾

TB& TOPGUM FIRE NT4/250, TB& TOPGUM FIRE/250, TB& TOPGUM FIRE NT3, TB& TOPGUM FIRE NT4, TB& TOPGUM FIRE 4500, TB& TOPGUM FIRE					
Application		Sous-couche fixée mécaniquement, couche finale en adhérence totale soudée			
		Multicouche MVs			
Épaisseur		3,0 mm / 3,5 mm / 4,0 mm			
Pente		< 20° (36 %)			
Composants	Caractéristiques				
Membrane	Couleur	Non pertinent			
	Finition	Face supérieure	Nue / protection minérale		
		Face inférieure	Film thermofusible		
	Armature	PY250 / PY+V180			
	Mode de fixation	Soudée			
Colle de la membrane	Type	Sans objet pour le domaine d'application concerné			
	Quantité appliquée				
Sous-couche	Type	TB& BASE P			
	Réaction au feu	Euroclasse F			
	Épaisseur	≤ 4,0 mm			
	Mode de fixation	Fixée mécaniquement			
Isolation	Type	MW	MW		
	Réaction au feu	Euroclasse A1 to A2	Euroclasse A1 to A2		
	Épaisseur	≥ 50 mm	≥ 100 mm		
	Compressibilité	-	-		
	Finition	Face supérieure	Nue, Voile de verre minéralisé	Nue, Voile de verre minéralisé	
		Face inférieure	Nue	Nue	
	Mode de fixation	Fixée mécaniquement	Collée		
Colle de l'isolant	Type	Sans objet		Toute colle reprise dans l'ATG de l'isolant appliqué	
	Quantité appliquée				
Pare-vapeur	Type	Sans	Tout type (selon NBN EN 13970, NBN EN 13984)	Sans	Tout type (selon NBN EN 13970, NBN EN 13984)
	Réaction au feu		Euroclasse A1 à F ou non évaluée		Euroclasse A1 à F ou non évaluée
	Épaisseur		Toute épaisseur		Toute épaisseur
	Mode de fixation		Tout mode		Tout mode
Structure sous-jacente		Tout/tous autre(s) matériau(x), y compris tout système d'étanchéité de toiture bitumineux ou synthétique existant (sur tôle d'acier profilée)		Tout support bois, tout support non-combustible avec des ouvertures inférieures à 5 mm (sur tôle d'acier profilée)	